E – Amendement

**AMENDEMENT À UN BAIL**

Cette entente faite le .

E N T R E: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_***,*** de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dans la paroisse de

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_­­­­­\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dans le comté de Madawaska et province du Nouveau-Brunswick,

 (profession) ­, ci-après appelé le « **BAILLEUR** », d’une part,

E T: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ une corporation dûment incorporée en vertu des *lois*

*du Nouveau-Brunswick*, ayant son siège social à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dans le comté de Madawaska au

Nouveau-Brunswick, ci-après appelée le « **LOCATAIRE** », d’autre part.

**ATTENDU QUE** les parties aux présentes ont convenu un bail le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, ce bail ayant été enregistré au bureau de l’enregistrement du comté de Madawaska le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dans le livre \_\_\_\_, à la page \_\_\_\_\_\_\_, sous le numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;

**ET ATTENDU QUE** le bail était conditionnel à l’approbation de financement en faveur du locataire par la Société du crédit agricole de même que par L’Agence de promotion économique du Canada atlantique;

**ET ATTENDU QU’EN** vertu dudit bail, le bailleur avait consenti à ce que le locataire puisse accorder une hypothèque sur la tenure à bail des biens-fonds décrits dans ledit bail en faveur de la Société du crédit agricole;

**ET ATTENDU QUE** le locataire a récemment informé le bailleur que la Banque Nationale du Canada sera le créancier hypothécaire des biens-fonds loués au lieu de la Société du crédit agricole;

**ET ATTENDU QUE** la Banque Nationale du Canada et L’Agence de promotion économique du Canada atlantique ont accepté de financer les prêts au locataire afin de permettre l’aménagement et l’exploitation des biens-fonds conformément aux conditions et termes du bail;

**ET ATTENDU QUE** les parties aux présentes conviennent d’amender le bail en conséquence.

**LA PRÉSENTE FAIT FOI** qu’en contrepartie de la somme de UN DOLLAR (1,00 $) versée par le locataire au bailleur, qui reconnaît par la présente l’avoir reçue, les parties conviennent de ce qui suit :

1. l’article 7 et l’article 8 de l’annexe « C » du bail fait entre eux le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et enregistré au bureau de l’enregistrement du comté de Madawaska le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dans le livre \_\_\_\_\_, à la page \_\_\_\_\_, sous le numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sont amendés de sorte à ce que toutes indications au nom de la « **SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE** » à titre de créancier hypothécaire soient changés au nom de la « **BANQUE NATIONALE DU CANADA** » au même titre.

2. le bailleur consent à ce que le locataire accorde une hypothèque de tenure à bail sur les biens-fonds décrits au bail en faveur de la Banque Nationale du Canada.

Tous les autres termes, conditions et conventions contenus dans ledit bail sont par les présentes confirmés.

La présente entente avantage et lie les parties aux présentes et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs, successeurs et ayants droit respectifs.

**EN FOI DE QUOI** le bailleur a signé et scellé la présente ce \_\_\_e jour de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

SIGNÉ, SCELLÉ ET DÉLIVRÉ )

en présence de : )

 )

 )

 )

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ )

**EN FOI DE QUOI** le locataire a fait apposer son sceau corporatif à la présente ainsi que les signatures de ses dirigeants dûment autorisés à cette fin ce e jour de   .

**[Société]**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 **, Président**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 **, Secrétaire**

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

COMTÉ DE MADAWASKA

Je soussigné, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,notaire dûment nommé, mandaté et assermenté pour la province du Nouveau-Brunswick, résidant dans cette province à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, comté de Madawaska atteste par les présentes qu’en ce \_\_\_\_e jour de \_\_\_\_\_\_\_\_\_ a comparu devant moi à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dans le comté de Madawaska et province du Nouveau-Brunswick, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, mentionné dans l’entente ci-jointe et qui a reconnu être un des auteurs de ladite entente et de l’avoir passée librement aux fins exprimés et contenus dans ladite entente.

EN FOI DE QUOI j’ai apposé ma signature et mon sceau notarial à la date inscrite ci-devant.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Notaire

Province du Nouveau-Brunswick

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

COMTÉ DE MADAWASKA

Je soussignée,\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dans le comté de Madawaska et province du Nouveau-Brunswick, DÉCLARE SOUS SERMENT:

1. QUE je suis la secrétaire de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, une corporation dûment incorporée en vertu des *lois du Nouveau-Brunswick*, ayant son siège social à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dans le comté de Madawaska au Nouveau-Brunswick, que j’ai la possession de son sceau corporatif, et comme tel, j’ai une connaissance personnelle des faits ci-énoncés.

2. QUE le sceau apposé à l’entente ci-jointe, comme étant le sceau corporatif de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, est le sceau corporatif de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, et y fut apposé par ordre de la corporation.

3. QUE la signature « \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_« souscrite à ladite entente ci-jointe comme étant la signature du président de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, est la signature de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, président de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et la signature « \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ » souscrite à l’entente ci-jointe comme étant la signature de la secrétaire de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, est ma signature en tant que secrétaire.

4. QUE le maire et la secrétaire sont les officiers de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ dûment autorisés pour passer l’entente ci-jointe.

FAIT SOUS SERMENT DEVANT )

MOI à , dans le comté )

de Madawaska et province du )

Nouveau-Brunswick, ce e jour )

de . )

)

)

)

 ) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

commissaire aux serments en ma )

qualité d’avocat )